

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2013

Lundi 7 avril 2014

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur Philippon, et remercie le personnel de leur présence puis explique que cette année, comme la précédente, le bilan financier sera présenté par Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Philippon qui ouvre l'Assemblée en remerciant l'ensemble du personnel présent à la séance.

Rapport moral

La parole est donnée à la Trésorière Véronique BUILLES pour lecture du rapport moral.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau l'an passé.

Nous avons traité environ 600 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 68 420 €.

Les billetteries ont bien fonctionné. Le Zoo et La Coccinelle font une légère hausse. A noter, une légère baisse cette année pour Aqualand, la vidéo, Walibi, KID PARC et Marquèze.

Le cinéma Grand écran a baissé avec, 1 909 places vendues contre 2 280 en 2012. Cette baisse est consécutive à la mise en vente, par le Grand Ecran, d'entrées à 3 € le billet pour les moins de 14 ans.

Deux sorties sportives ont été organisées par des agents de la Ville : l'une pour une journée Chasse en janvier, avec sept adhérents, l'autre à la neige en février avec sept agents. Le COS a aussi participé financièrement au Cross des Collectivités, avec 14 participants de la Mairie d'Arcachon. La dépense du Comité s'élevant pour les 3 sorties à 1 961 €.

Concernant les spectacles et concerts d'été, 720 places ont été vendues. Grâce au travail des bénévoles aux buvettes lors des concerts d'été, nous avons réalisé un bénéfice de 17 000 €.

La vente des chèques déjeuners est en hausse cette année. 62 139 chèques ont été commandés pour une dépense totale de 367 061 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée par les adhérents. 80 d'entre vous en ont bénéficié.

Au cours de l'année nous avons apporté une aide à 8 agents en difficultés passagères, en concertation avec l'assistante sociale et après accord du Conseil d'Administration.

Depuis la mise en place du partenariat avec le Crédit Municipal pour les prêts Ageos, cinq d'entre vous en ont déjà bénéficié. Pour de plus amples renseignements, le COS se tient à votre disposition.

Les élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration du COS se sont tenues le 23 mai 2013 avec une belle participation de 76,26 % des adhérents. S'en est suivi l'arrivée de 2 nouveaux membres au Conseil d'Administration. De plus, un nouveau Président a été élu par les membres du Conseil d'Administration lors de la réunion du 13 juin 2013. Toute l'équipe s'attache déjà à perpétuer sa vocation sociale au service de tous. Nous en profitons aujourd'hui pour remercier à nouveau tous les adhérents qui ont voté ce jour là.

Comme tous les ans, l'arbre de Noël s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et familiale au Palais des Congrès où les enfants ont apprécié le spectacle qui leur a été proposé. Toutefois, nous ne pouvons que regretter le manque d'intérêt des parents qui n'ont pas participé à cette journée. Tous les ans et encore cette année, une vingtaine de jouets n'ont pas été récupérés ce jour-là.

L'agenda 2014 qui vous a été distribué maintient sa recette. Il était accompagné, comme tous les ans, du format poche et du stylo.

Nous avons le plaisir de vous informer que notre bonne gestion continue à porter ses fruits puisque pour la 3ème année consécutive, notre bilan financier est positif.

Enfin, et comme chaque année, nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est aussi précieuse qu'indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier sur un écran pour une lecture plus pédagogique. Après quoi, Monsieur Olivier LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes. Le bilan financier est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

Sylvie SEVELLEC, Trésorière, prend la parole et propose au vote l'affectation en report à nouveau du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Cathy MERCIER, Secrétaire, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2014.

Je vais donc, maintenant, vous présenter l'orientation sociale qui tient compte des recommandations des experts comptables.

A propos des **BILLETTERIES**.

Une nouvelle billetterie concernant les billets d'entrée à la piscine d'ARCACHON a été mise en place depuis le 1^{er} février dernier. Les prix sont de 3,40 € pour les adultes et de 2,30 € pour les enfants, sans limitation du nombre d'entrées.

Pour les autres billetteries, nous avons décidé de maintenir les tarifs pour cette année. Les prix sont donc de 5 € pour le cinéma, 18 € pour aqualand et 19 € pour walibi Elles fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue **uniquement par chèque**. Nous vous demandons de faire bien attention aux dates de validité, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS pendant les permanences prévues à cet effet, afin d'éviter toute réclamation en cas de perte.

Deux **SORTIES SPORTIVES** ont déjà eu lieu en 2014 : une journée chasse qui a été organisée en janvier et un séjour à la neige en février.

SORTIES ENFANTS

Nous proposons cette année deux sorties pour les enfants de 8 à 12 ans. Elles auront lieu en juin, l'une à Walibi et l'autre à l'aquarium de La Rochelle.

Les informations nécessaires seront adressées aux familles concernées en temps voulu.

Sur les **SPECTACLES CONCERTS**. Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous renouvelerons une proposition de spectacles pour la saison culturelle 2014/2015. Quant aux concerts d'été, vous avez déjà réservé vos places à un prix préférentiel avec 5 € de remise sur le tarif public.

Vous trouverez une partie des spectacles sur le site Internet dont l'adresse se trouve sur l'agenda.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée **avant** le 15 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et tolérés jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Rez-de-Chaussée du Centre Administratif. Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut avoir un contrat d'au moins 1 an. Par contre, un agent ayant un contrat de six mois renouvelé pour six mois, peut en bénéficier dès le 1^{er} mois de la deuxième période.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces déposées dans la boîte aux lettres.

Je termine cette orientation sociale avec **L'ARBRE DE NOEL**. Cette journée se déroulera au Palais des Congrès le samedi 13 décembre 2014. L'après-midi sera consacré aux enfants, et se terminera par notre habituel loto-spectacle.

Toutefois, compte tenu du manque de participation constatée dans le rapport moral, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous proposer l'organisation d'une consultation auprès des familles concernées par les jouets de Noël.

Cette consultation aura pour but de savoir si ces familles souhaitent que l'après-midi de Noël pour les enfants soit conservé, ou remplacé par un simple bon d'achat dans un magasin de jouets.

Ceci ne remet pas en cause l'organisation de la soirée loto-spectacle.

Elle est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2013. Il est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

Question diverses

La question est posée concernant le quorum de cette assemblée. M. LAFON conseille la mise place d'une liste d'émargement dès la prochaine assemblée.

La séance est levée à 16 H 30.

P/Le Conseil d'Administration

Christian FABRE

Vice Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Fabre', written over a horizontal line.